

## **La philosophie dans le lycée Chatel : comment revenir (plus de) 20 ans en arrière, alors qu'on avait déjà 25 ans de retard !**

La réforme Chatel se ramène à deux régressions majeures pour la philosophie : la perte de l'heure dédoublée en séries technologiques et de la 4<sup>ème</sup> heure en S, en tant qu'elles disparaissent des grilles horaires nationales<sup>1</sup>. Cette réforme offre ainsi la possibilité d'une économie horaire substantielle en philosophie (potentiellement 10 à 15 % des heures postes si on appliquait les horaires "plancher"), entraînant au fil des rentrées, une dégradation croissante de nos conditions de travail : augmentation du nombre de classes et d'élèves par enseignant.

Mais l'impact négatif de cette réforme va très au-delà de la seule question de nos conditions de travail. Les dédoublements en séries technologiques avaient été réclamés dès la fin des années 80 en réponse à un enseignement jugé « en crise » depuis 20 ans<sup>2</sup> et obtenus péniblement en 94 (réforme du lycée Jospin-Lang). On estime aujourd'hui que ces dédoublements n'ont été maintenus que dans un tiers des classes et que la consigne ministérielle de janvier 2015<sup>3</sup> - arrachée par le SNES - est restée quasiment sans effets. Quant à la 4<sup>e</sup> heure en S offrant la possibilité de s'adresser à une classe dédoublée ou à une classe entière<sup>4</sup>, elle est désormais devenue purement anecdotique. Ainsi, pour tous ceux qui voulaient se hâter de rendre la philosophie populaire, il faudra attendre. L'urgence désormais est à la survie de la discipline en séries technologiques et l'ambition de sa démocratisation s'éloigne davantage de la perspective de son enseignement en lycée professionnel<sup>5</sup>.

Concernant les épreuves du bac, les collègues restent globalement attachés à l'existant en séries générales<sup>6</sup>, même si le manque de préparation à la dissertation en amont de la terminale (à force de réduire l'horaire de français au collège et au lycée...), se fait de plus en plus sentir. Par contre, la demande est forte d'une refonte des épreuves en séries technologiques.

---

1 Les séries technologiques passent d'une obligation de 3h / professeur à 2h, alors que la série S passe de 4h / professeur à 3h, rendant ainsi facultatifs, aléatoires et précaires les dédoublements pour les 2/3 de nos élèves (série S + séries technos).

2 Rapport Bouveresse-Derrida de 1989

3 Consigne qui incite sans contraindre, à recourir au dispositif Chatel, permettant des séances à effectifs réduits en séries technologiques.

4 Réforme Allègre 1999-2001, réaménagée par Ferry en 2002

5 Interrogés par le SNES sur l'enseignement de la philo en bac pro, 86 % des collègues s'y opposent si cet enseignement devait être inspiré du modèle existant dans les autres séries. Mais 72 % y seraient favorables sur un autre modèle, tandis qu'un collègue sur 2 serait volontaire...

6 Toutes les séries ont le choix entre 3 sujets : 2 dissertations et une explication de texte (accompagnée de questions en séries technologiques).